

A la chatterie tout va bien. Cet hiver, nous avons mis un radiateur électrique fermé par des plaques grillagées ; les frileux pouvaient en profiter sans risque de se brûler. Nous n'avons pas eu trop de neige, ce qui permettait aux intrépides de sortir. Ils ont eu du lait tiède jusqu'à présent ; une clinique nous fait bénéficier des stocks restants.

Pour tout ce monde, il faut des gamelles bien pleines. Les Collèges augmentent leurs prix mais les restes sont rares et certains jours il faut ajouter des pâtes, du riz, et même des boîtes que nous gardons pourtant pour les jours de vacances, quand les collèges sont fermés ; sinon cela revient trop cher. Je ne voudrais pas vous ennuyer avec des chiffres, mais la nourriture à elle seule a coûté plus de 60 000 F cette année et malgré cette dépense indispensable, il faut aussi entretenir les véhicules, payer le carburant et assurer les travaux d'entretien et de rénovation du refuge. La dalle de la cuisine datait de 25 ans et avec les eaux grasses, le ciment était rongé, impossible à nettoyer correctement. 5 mètres cubes de béton et 50 mètres carrés de carrelage spécial (pour ne pas glisser et facile à entretenir) ont été nécessaires. Coût : 7 000 F pour le carrelage et 3 100 F pour la peinture spéciale des murs, le sable et le ciment.

Nous avons beaucoup de projets pour nos boxes, qui sont de plus en plus souvent inondés, tôles abîmées par la neige de l'année dernière, sols défoncés... Il faut souvent changer les chiens de boxe pour qu'ils ne pataugent pas dans la boue.

Pour tout cela et pour que le refuge du Mordant continue à accueillir les chiens et chats abandonnés, nous ne pouvons compter que sur votre aide. C'est grâce à vous qu'il est à sa 29^e année d'existence et nous vous en remercions sincèrement.

Faites-nous connaître à vos Amis. Merci !

Amitiés,

Simonne MILLOT

Madame MILLOT
REFUGE DU MORDANT
B.P. 94 - 54204 TOUL CEDEX
C.C.P. 1539-29 S NANCY - Tél. 83.43.01.48

REFUGE DU MORDANT

AVRIL 1992



"Goliath", un Mâtin de Naples adorable...

Chers Amis,

Pour commencer notre bulletin d'Avril, une bonne nouvelle : en relevant les entrées et sorties sur notre livre, nous comptons 254 abandons et 241 adoptions. Je crois que c'est la première fois depuis longtemps que nous arrivons presque à l'équilibre. Les adoptions ont bien suivi et nous sommes fiers de ne pas pratiquer d'euthanasie. Dans ces adoptés, il y a des chiens âgés qui finiront leur vie bienheureux dans une famille. Parmi ces chanceux, deux épagneuls de huit et dix ans, un caniche de huit ans, un colley de dix ans, plusieurs bergers allemands, sans oublier notre lévrier afghan (carte de vœux 1991), aujourd'hui choyé par ses maîtres, comme vous pouvez le constater sur la photo. J'aurais aimé vous montrer un plus grand nombre de photographies parmi celles que nous recevons, mais la place manque. Je le ferai de temps en temps.

A propos d'euthanasie, une petite anecdote : Le 3 décembre, dans l'après-midi, un Monsieur de Nancy téléphone au refuge. Il demande si l'on peut accueillir une chienne berger qui s'est réfugiée chez lui. Je lui propose de rappeler en fin d'après-midi, pour prendre le temps de vérifier si l'accueil est possible. Le Monsieur insiste... "Si vous ne la prenez pas, elle va à la fourrière, elle sera euthanasiée, aucun organisme de Nancy ne veut s'en charger". Je suis tellement choquée que je lui dis de l'amener. Chose faite dans le quart d'heure qui suit. On me dit qu'elle n'est pas tatouée et en l'absence d'Antoine je ne vérifie pas. Deux jours plus tard, une dame appelle de Nancy elle cherche sa chienne partout. On lui dit qu'elle est au refuge et on lui explique ce qui s'est passé. Elle accourt, mais très en colère car depuis le matin du 3 où la chienne s'était sauvée, elle avait téléphoné aux organismes de Nancy en donnant ses coordonnées, qui n'avaient malheureusement pas suivies... Car la chienne était bien tatouée... Un grain de sable dans l'engrenage et une bête risque de terminer rapidement sa vie, laissant ses maîtres dans la peine.

C'est pourquoi nous ne recommanderons jamais assez de veiller à ce que le tatouage soit bien lisible et que l'adresse des propriétaires figurant au fichier central soit bien exacte. En cas de perte de l'animal, prendre contact avec tous les organismes de la région. Nous sommes dans un département où la rage sévit et les services Vétérinaires sont intraitables.

Tous les chiens trouvés resteront en quarantaine au refuge. Nous sommes maintenant tenus de les faire vacciner contre la rage avant qu'ils soient adoptés, ce qui complique un peu les choses. Les Polices Municipales nous amènent souvent des chiens. Cette semaine, une chienne braque avec trois chiots, deux bergers allemands, un griffon et quatre chats pris chez une dame qui rentre dans un foyer. Et ce bobtail, trouvé dans un triste état... (Voir photo).

Dans quelques jours, nous le ferons toiler, impossible de le laisser ainsi. Si nous retrouvons le propriétaire, nous lui présenterons la facture...

De plus en plus de personnes rencontrent des difficultés, comme ce jeune couple, qui, depuis le 15 janvier, nous a laissé "Goliath", un Mâtin de Naples payé 3 500 F. Suite à des ennuis, ils ont dû s'en séparer. C'est un chien adorable qui ne pense qu'à jouer. Mais il faut trouver le maître qui aura les moyens de le nourrir et une grande propriété. Nous attendons... Comme nous l'avons fait pour le dogue "César" en espérant réussir aussi bien.



Un lévrier afghan choyé par ses maîtres



Un bobtail trouvé dans un triste état...